



Nouvelles de l'OIIAQ

Juillet 2013

TRAGÉDIE À LAC-MÉGANTIC

L'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec tient à exprimer aux résidents de Lac-Mégantic ainsi qu'à leur famille et amis sa profonde sympathie devant ce terrible malheur qui a frappé cette municipalité dans la nuit du 6 juillet dernier. Nous leur souhaitons beaucoup de courage.

L'OIIAQ a remis un don de 10 000 \$ à la Croix-Rouge pour venir en aide à la population de Lac-Mégantic et invite les infirmières et infirmiers auxiliaires à faire preuve de solidarité et de générosité. Veuillez prendre note que vous pouvez faire un don auprès de la croix rouge au www.croixrouge.ca.

5 MAI 2013

JOURNÉE DE L'INFIRMIÈRE AUXILIAIRE



Le 5 mai 2013, les infirmières auxiliaires ont célébré leur journée sous le thème *Ma profession me passionne*. En plus d'acheminer du matériel promotionnel dans les établissements, l'Ordre a contribué à la tenue des activités en accordant une aide financière de 38 925 \$ répartie dans 222 établissements publics et privés.

Nous souhaitons remercier particulièrement les infirmières auxiliaires qui ont organisé des activités destinées à souligner l'événement, faisant de cette journée du 5 mai un succès.

De plus, pour l'occasion le quotidien montréalais *La Presse* a consacré à la profession deux pleines pages d'un cahier de son édition du 4 mai 2013.

En entrevue avec la journaliste Martine Letarte, trois infirmières auxiliaires et un infirmier auxiliaire ont témoigné de leur expérience professionnelle.

JOURNÉES DE FORMATION - 12 ET 13 JUIN 2013



Les 12 et 13 juin dernier, un peu plus de 1 000 infirmières et infirmiers auxiliaires ont participé à la Journée de formation. Pour l'occasion, deux conférences étaient présentées, soit :

- Voyage dans le monde fascinant des microbes par Monique Goyette, médecin microbiologiste et infectiologue;
- Du non verbal à la synergologie par Christian Martineau.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Près de 200 infirmières auxiliaires ont assisté à l'assemblée générale annuelle lors de laquelle le président de l'Ordre, Régis Paradis, a présenté son rapport d'activités pour l'année 2012-2013, que vous pourrez lire intégralement dans l'édition d'automne 2013 de la revue *Santé Québec*.

FORMATION CONTINUE

Conformément au *Règlement sur la formation continue des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec*, les infirmières et infirmiers auxiliaires doivent suivre dix (10) heures de formation par période de référence de 2 ans. Au terme de la dernière période de référence qui s'est terminée le 31 mars 2013, nous avons transmis un premier avis accordant un délai de 60 jours aux membres qui n'avaient pas complété les heures de formation requises. À l'expiration de ce délai, un deuxième et dernier avis de 60 jours sera envoyé aux membres ne s'étant toujours pas conformés aux exigences du règlement.

INSTAURATION D'UN EXAMEN D'ADMISSION À LA PROFESSION

En juin 2012, nous avons reçu l'aval de l'Office des professions du Québec pour modifier nos conditions d'admission afin d'y ajouter une condition supplémentaire, soit la réussite d'un examen professionnel pour la délivrance d'un permis.

Cette mesure s'appliquera aux futures diplômées du programme de formation *Santé, assistance et soins infirmiers (SASI)* ainsi qu'aux personnes ayant obtenu une équivalence de diplôme ou de formation. Les travaux pour la mise en place de cet examen sont actuellement en cours. La date d'effet de cette modification réglementaire n'est pas encore déterminée. Toutefois, notre objectif demeure le début de l'année 2016.

Les premières cohortes d'étudiantes qui seront visées par cette nouvelle exigence seront informées au début de leur première session de formation. Nous pensons être en mesure de faire cette annonce dès l'automne 2013.

COMITÉ CONJOINT OIIQ-OIIAQ

Au cours de la dernière année, les travaux du comité conjoint ont porté principalement sur la conclusion d'une entente sur les activités qui peuvent être exercées par les infirmières auxiliaires au service externe et la préparation de lignes directrices pour l'ensemble des activités que l'infirmière auxiliaire peut exercer au bloc opératoire. Ces lignes directrices sont disponibles sous la rubrique *Publications* du site de l'Ordre www.oiiq.org.

NOMINATIONS



Diane Lavers, inf. aux. **Directrice du Service de l'examen professionnel et de l'admission**

Diane Lavers est infirmière auxiliaire depuis plus de 20 ans. En voie d'obtenir un baccalauréat en enseignement professionnel, elle enseigne aux programmes *Santé, assistance et soins infirmiers (SASI)*, *Assistance à la personne en établissement de santé (APES)* et *Assistance à la personne à domicile (APD)*, au Centre de formation professionnelle 24-Juin de Sherbrooke depuis 2007. Elle a également fait partie du conseil d'administration de l'OIIAQ au cours des huit dernières années.

La nouvelle directrice du Service de l'examen professionnel et de l'admission est entrée en fonction le 2 juillet 2013.



Amélie Bellerose, avocate **Conseillère aux relations professionnelles et aux affaires juridiques**

M^e Amélie Bellerose s'est jointe à l'équipe de l'OIIAQ le 8 avril 2013 à titre de conseillère aux relations professionnelles et aux affaires juridiques. Admise au Barreau en 2010, elle exerce en droit disciplinaire et administratif. M^e Bellerose a notamment agi comme conseillère juridique pour plusieurs ordres professionnels.

Dans le cadre de ses fonctions, elle a plaidé devant diverses instances et rédigé des requêtes, des opinions juridiques et des mémoires d'appel.

RAPPEL – MISE À JOUR CONCERNANT LA COMPOSITION DE VOTRE CIIA

Il est important de nous transmettre les mises à jour concernant la composition de votre Comité d'infirmières et infirmiers auxiliaires (CIIA) via le site Web de l'OIIAQ, par courriel à msalvas@oiiq.org, par télécopieur au 514 282-3533 ou par la poste à l'adresse suivante : 531, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2L 1K2.

Offres d'emploi

Dynamik Research Inc.
Infirmier(ère) auxiliaire /
secteur clinique

CHSLD Domaine
Saint-Dominique

Infirmier(ère) auxiliaire /
secteur clinique

Formations

Formation d'appoint

Formation par correspondance

Formation à distance
en pharmacologie



CLIQUEZ POUR
DÉCOUVRIR
VOS AVANTAGES !

BANQUE
NATIONALE

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin,
veuillez communiquer avec Laura Kristof à lkristof@oiiq.org, ou en composant
le 514 282-9511, poste 235, sans frais 1 800 283-9511, poste 235.

